



demande du retour de ma fille a mon domicile

Par **gatemiel**, le **04/12/2019** à **08:01**

Bonjour,

Séparée de mon ex en 2011 nous avons eut 1 fille née en 2003. En 2014 j'ai déménagé a la Réunion, ma fille a pris la décision de me suivre , elle a dit a son pere qu'elle allait faire son college a la Réunion et qu'elle reviendrais faire son lycée chez lui. Avant que Laurine parte en Aout 2018 nous avons fait une demande au JAF pour le changement d'autorité ainsi que la domiciliation, ce dossier a trainé pour manque de papiers, la réponse négative du JAF a été prononcée le 8/11/19, par conséquent le lieu de résidence reste a la Réunion il faut donc que je la fasse revenir, son père s'y oppose.Par ailleurs le 28/11/19 j'ai reçu un appel de la conseillere d'education du lycée de ma fille qui s'inquiete pour elle et pense qu'ell est en danger si elle reste chez son pere.(Depuis 2011, problemes d'alcool, drogue, dépression), un suivi psychologique avait été proposé mais rien n'a été fait. Laurine demande a rentrer

Comment je peux faire?